

Exemple de story-board  
Grain 1 : le tutorat en présentiel



Tables des matières

Grain 1 : le tutorat en présentiel .....	2
1.1 Découvrir le métier de tuteur .....	2
1.2 Historique .....	3
1.3 Définitions .....	4
1.4 Exercice à partir d'un exemple de charte de tuteur dans une université .....	5
1.5 Les rôles du tuteur .....	5
1.6 Exercice : quid du tuteur ? .....	6
1.7 Pour aller plus loin .....	7
1.8 Résumé .....	7
1.9 Test d'évaluation .....	8



## Grain 1 : le tutorat en présentiel

Structure du contenu	Durée	Outils Exe utilisés	Texte	Fichiers média
Objectif	1 mn	Objectif	A l'issue de la consultation de ce grain, vous serez capable <b>d'identifier les rôles du tuteur en présentiel</b>	
Découvrir le métier de tuteur	3 mn	Cours	1.1	<a href="#">tutorat_fntp_original.flv</a> (2 mn 47) - 6.5 Mo
Historique	5 mn	Cours + 3 encarts Remarque	1.2	<a href="#">platon.jpg</a> - 23 K <a href="#">liberte_pour_apprendre.jpg</a> - 5.5 K <a href="#">classeur.jpg</a> - 3.8 K
Définitions	3 mn	Cours Encart	1.3	
Exercice tutorat étudiant ?	7 mn	Vrai-faux	1.4	<a href="#">tutorat_etudiant_organisation.pdf</a> 29 K
Rôles du tuteur	3 mn	Cours + PDF	1.5	Diaporama enregistré : <a href="#">tuteur_en_presence.flv</a> (2 mn 24) - 5.5 Mo
Exercice Quid du tuteur ?	3 mn		1.6	
Pour aller plus loin		Pour plus loin	1.7	<a href="#">tutorat_en_milieu_travail.pdf</a> - 575 K
Résumé	2 mn		1.8	
Test d'évaluation	3 mn	Quiz scorm	1.9	



[Retour table des matières](#)

### 1.1 Découvrir le métier de tuteur

Pour découvrir le rôle joué par un tuteur en présentiel vous allez visionner une vidéo réalisée par la Fédération Nationale des Travaux Publics dans laquelle tuteur et tuteur commentent leur relation.

Éric est le tuteur de Louis. Son travail de tuteur s'étend sur plusieurs années

- > Visionnement de la vidéo : [le tutorat](#) (FNTP : Fédération Nationale des Travaux Publics) - Durée de la vidéo : 2 mn 47 s
- > Utilisez un casque audio ou des enceintes externes pour visionner cette vidéo.

Vous veillerez, au cours de ce visionnement, à repérer les principaux mots clés qui qualifient l'action du tuteur.

\*

Voici quelques mots clés relevés au cours du visionnement de cette vidéo :

- **Dialogue, aide, donner envie, former les jeunes, aimer le métier, mon père, ...**

Remarque : adresse du document sur Internet (<http://www.passiondurable.com/le-tutorat-tp-17-39-82.html>)

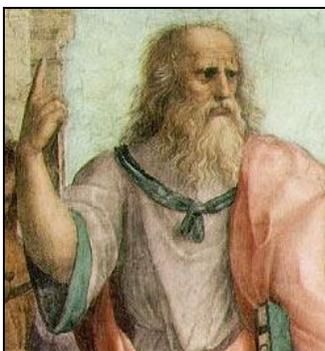
Autorisation donnée par écrit par le FNTF ainsi que le fichier sur DVD.



[Retour table des matières](#)

## 1.2 Historique

Le « métier » de tuteur ne date pas d'aujourd'hui. Remontons un peu dans l'histoire.



Information sur l'image :

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Plato-raphael.jpg>

"Mais ceux qui s'attachent à moi, bien que certains d'entre eux paraissent au début complètement ignorants, font tous, au cours de leur commerce avec moi, si le dieu le leur permet, des progrès merveilleux, non seulement à leur jugement, mais à celui des autres. Et il est clair comme le jour qu'ils n'ont rien appris de moi, et qu'ils ont eux-mêmes trouvé en eux et enfanté beaucoup de belles choses. Mais s'ils en ont accouché, c'est grâce au dieu et à moi."

Platon, Théétète.

Remarque : Socrate est un adepte de la "maïeutique" qui signifie art de faire accoucher. Il interroge l'apprenant pour le mettre face à ses propres contradictions et lui permettre ainsi de consolider ses savoirs. Socrate est ainsi "un éducateur qui accompagne, qui aide à faire advenir". (Meirieu, *Un nouvel art d'apprendre*, [http://www.unige.ch/fapse/life/textes/Meirieu\\_A2001\\_02.html](http://www.unige.ch/fapse/life/textes/Meirieu_A2001_02.html))

---



« Vous avez à choisir, dès que vous êtes prêt, un parrain (sponsor) et au moins deux autres professeurs avec qui discuter de votre travail. Le choix du parrain et la composition de ce groupe dépendent uniquement de vous, pourvu que vous obteniez l'accord des professeurs en question. La fonction de votre parrain et de ce comité est de discuter avec vous de tout problème que vous pourriez leur soumettre ; également de vous informer des « ressources » que vous pourriez ignorer ; de souligner ce qu'ils considèrent comme points faibles dans votre programme et de discuter avec vous les différentes éventualités de travail que vous envisagez. La responsabilité finale de ce que vous entreprenez repose sur vous, l'étudiant, et non sur le comité. Celui-ci ne donne aucune approbation ou désapprobation formelle de votre plan. Sa fonction est de discuter avec vous et de vous donner toute l'aide qu'il peut pour développer, enrichir et améliorer votre programme de travail. »

Carl Rogers, Liberté pour apprendre, 1971

Remarque : le système mis en place repose beaucoup sur l'étudiant. On lui fournit une assistance au plus près. A lui (elle) de l'utiliser au mieux. « L'enseignement, au sens ordinaire de « leçons données » ou d'information non demandée, n'a aucun rapport avec ce système. » - p. 199

Ce type de tutorat a la particularité de ne pas être directif. C'est l'étudiant qui choisit son tuteur, ce dernier est au service de l'étudiant et attend ses demandes.

---

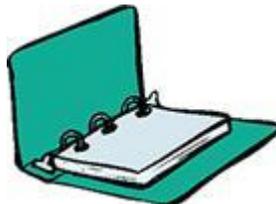


Image libre de droit sur <http://carrefour-education.qc.ca>

"Le tutorat doit être considéré comme une fonction capitale dans le collège (...) Il a pour objectifs généraux d'aider l'élève à améliorer et à intégrer son vécu scolaire, à conquérir et à assumer son autonomie et à se socialiser."

Louis LEGRAND, Pour un collège démocratique, rapport décembre 1982

Ce type de tutorat est institutionnalisé. L'élève n'a pas toujours le choix de la personne qui sera son tuteur. Le curriculum de formation est impacté par la présence du tutorat qui devient ainsi un élément essentiel de l'apprentissage.



[Retour table des matières](#)

### 1.3 Définitions

Vous êtes peut-être de bons jardiniers. Vous donnez un grand soin aux fleurs et aux arbres que vous plantez chaque année. Pour les aider à grandir, vous plantez des tiges de bois, de métal ou de plastique pour soutenir ou redresser ces jeunes plantes.

Ce terme « tuteur » s'applique aussi à une activité d'enseignement. Il y a une analogie entre le tuteur du jardinier et l'action de l'enseignant qui « tutore » une personne. Elle est en quelque sorte la tige de bois sur laquelle l'apprenant s'appuie pour gérer ses apprentissages !

Le dictionnaire « Le trésor de la langue française » donne les définitions suivantes : (Adresse : <http://atilf.atilf.fr/>)

---

#### - 3. ENSEIGNEMENT

a) [En Angleterre] L'enseignement [des universités d'Oxford et de Cambridge] est tout intérieur, et presque

toujours abandonné à des maîtres appelés tuteurs, qui se chargent de préparer, à grands frais, aux examens et aux grades, un certain nombre d'étudiants (COUSIN, Philos. écoss., 1857, p. 16).

b) « Enseignant pratiquant des méthodes d'éducation stimulant l'initiative de l'élève; enseignant choisi par un élève parmi ses professeurs et acceptant ce choix, pour le conseiller et le suivre dans ses études » (ROB. 1985).

---

Ces deux définitions indiquent que le tuteur est très proche de ses étudiants. Ceux-ci peuvent même le choisir parmi le groupe d'enseignants responsable des enseignements. Il est précisé que la méthode pédagogique employée consiste à **stimuler** les initiatives de l'étudiant, à le **conseiller** et à le **suivre** tout au long de son parcours.



[Retour table des matières](#)

#### 1.4 Exercice à partir d'un exemple de charte de tuteur dans une université

Le texte qui vous est présenté ci-dessous est une charte du tuteur établie par l'Université de Lille.

> Pour accéder au document : [http://www.jacques-cartier.fr/fsp\\_autoformation/initiation\\_foad/grain1/tutorat\\_etudiant\\_organisation.pdf](http://www.jacques-cartier.fr/fsp_autoformation/initiation_foad/grain1/tutorat_etudiant_organisation.pdf)

> Consigne : Indiquez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses. (Quiz oui / non)

\*

Questions	Réponse juste et rétroaction
Le statut du tuteur est géré par des textes officiels	Oui : En effet une circulaire et un arrêté parus au bulletin officiel de l'éducation nationale précisent le cadre légal de la fonction de tuteur
Le tuteur peut être extérieur à l'université	Non : le tuteur est recruté parmi les étudiants de l'université. Il doit suivre un cursus en licence, master ou doctorat
Le tuteur décide seul de sa manière de travailler	Non : le tuteur est encadré par un coordonnateur qui organise sa mission
Le tuteur est salarié	Non : il ne s'agit pas d'un salaire mais d'une bourse de stage.
La mission du tuteur est d'ordre méthodologique principalement	Oui : il aide l'étudiant à organiser son travail (utilisation de la bibliothèque, gestion d'une bibliographie, conseils pour s'auto évaluer et s'auto former.



[Retour table des matières](#)

#### 1.5 Les rôles du tuteur

Nous pouvons élaborer une typologie du rôle du tuteur en présence suite au visionnement de la vidéo, de la lecture des définitions, des citations et l'exercice sur le document charte.

> Connectez votre casque audio ou vos enceintes amplifiées pour visionner le diaporama enregistré qui commente le tableau ci-dessous.

> Pour accéder au tableau animé : [http://www.jacques-cartier.fr/fsp\\_autoformation/initiation\\_foad/grain1/tuteur\\_en\\_presence.flv](http://www.jacques-cartier.fr/fsp_autoformation/initiation_foad/grain1/tuteur_en_presence.flv)

> Le tableau en texte :

Rôles et fonctions	Interventions / conduites
Accueil	Accueillir le stagiaire dans l'entreprise ou dans l'université. Le présenter aux autres apprenants
Organisation du travail	Inclure le stagiaire dans une équipe de travail en gérant les activités (du simple vers le plus complexe)
Référent technique	Apporter les éléments de savoir, de savoir-faire utiles au travail
Organisation du travail	Rappeler les échéances, signaler ce qui reste à faire par rapport à ce qui est attendu, susciter des moments de synthèse, réorienter et recadrer
Appui méthodologique	Apporter une aide à l'élaboration et à la négociation d'une méthode de travail
Soutien socio affectif	Réguler les interactions, prévenir et résoudre les conflits
Soutien motivationnel	Encourager, conforter ou rassurer, montrer son intérêt en commentant les travaux réalisés
Suivi	Stimuler l'assiduité et le suivi régulier des activités touchant aux savoir-faire et aux apprentissages théoriques
Communication	Stimuler les interactions, encourager et organiser les discussions, inciter les participants à clarifier leur propos (ex : « que voulais-tu dire », « va-t-on vers ... », « si je comprends bien ... ») Centrer les débats sur les objectifs de la tâche
Collaboration	Guider, faire des suggestions sur des pistes à suivre, élaborer un processus de "co-construction" des apprentissages à opérer
Autorégulation et méta cognition	Déclencher et aider la réflexion sur soi et son propre apprentissage
Évaluation	Envoyer des retours formatifs aux participants Participer à l'évaluation finale du projet avec l'enseignant



[Retour table des matières](#)

## 1.6 Exercice : quid du tuteur ?

> Consigne : répondez par oui ou par non.

Questions	Réponse juste et rétroaction
Le tutorat n'est pas un métier.	Oui : la plupart du temps le tuteur occupe cette fonction en parallèle de son activité professionnelle. Il a été choisi pour ses qualités humaines et ses compétences techniques pour accompagner une personne qui apprend.
Le tuteur mène un travail en totale indépendance.	Non : le tuteur est recruté par un organisme de formation ou l'entreprise dans laquelle il travaille. Son activité est réglementée par des textes qui peuvent être officiels comme à l'université par exemple. On peut parler de tutorat institué.
Le tuteur transmet uniquement des savoir faire	Non : les activités du tuteur touchent à des aspects pédagogiques, psychopédagogiques et psychologiques.

<b>Peut-on assimiler le rôle du tuteur à celui de formateur ?</b>	Non : le tuteur se situe beaucoup plus dans l'individualisation et l'interaction que le formateur. Son action concerne moins les savoirs théoriques. Elle se situe plus dans l'acquisition de compétences professionnelles dans un contexte social.
<b>Le tuteur apprend ?</b>	<p>Oui : Richard Wittorski écrit :</p> <p style="padding-left: 40px;">« Cette activité d'explication des pratiques conduit à développer un regard sur soi, sur ses pratiques et sur ses propres capacités d'action par une prise de recul vis-à-vis de l'action. Il s'agit de la production d'une méta compétence. »</p> <p>WITORSKI, R., <i>Évolution des compétences professionnelles des tuteurs par l'exercice du tutorat</i>, Recherche et Formation, « La fonction tutorale dans les organisations éducatives et les entreprises », 22, 1996</p>



[Retour table des matières](#)

## 1.7 Pour aller plus loin

Ouvrages :

- Baudrit, A, (1998), Tuteur : une place, des fonctions, un métier ?, Paris : PUF
- Banier, G, (2003), Le tutorat dans l'enseignement et la formation, Paris : L'Harmattan

Lien :

- De Backer, B, *Le tutorat en milieu de travail*, <http://www.apefasbl.org/actions-et-projets-specifiques-de-l-apef/etudes/tutorat/tutorat-noteexplor> (consulté le 1er avril 2009)



[Retour table des matières](#)

## 1.8 Résumé

Le tutorat est une pratique très ancienne d'**accompagnement** d'une personne qui apprend un métier ou qui suit un cursus de formation universitaire par exemple.

Le tutorat est le plus souvent organisé par l'organisme de formation. Des textes régissent les aspects organisationnels et légaux. Il fait partie intégrante du curriculum de formation.

Le rôle joué par le tuteur est d'ordre :

- **pédagogique** : rendre responsable, autonome sociable, aider à s'organiser, à mémoriser ;
- **psychopédagogique** : soutenir la motivation, faciliter la médiation, rassurer, diminuer le stress de l'examen ;
- **psychologique** : être à l'écoute des difficultés de la personne sans tomber dans la direction ou la psychothérapie.



[Retour table des matières](#)

## 1.9 Test d'évaluation

> Consigne : évaluer votre apprentissage. (Quiz oui / non) - >Je place les rétroactions pour moi mais ne les indiquerai pas dans le qui Exelearning.

Questions	Réponse juste et rétroaction
Le tutorat est plutôt une pratique très récente	Non : le tutorat est une pratique très ancienne, les écrits de Platon en témoignent..
L'analogie avec le tuteur pour une plante est possible	Oui : en effet le tuteur assiste l'apprenant comme s'il lui fournissait de quoi s'appuyer pour progresser dans ses apprentissages.
Le tutorat est organisé par l'institution éducative	Oui : le tutorat fait partie du curriculum de formation. Il est organisé et géré par l'organisme responsable du dispositif.
Le tutorat se limite aux aspects pédagogiques	Non : le travail du tuteur est plus large que cela. Il joue également un rôle psychopédagogique et pédagogique.



[Retour table des matières](#)

